

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE DU 07 AVRIL 2016**

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :  
Madeleine COIG à Joseph LEES  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT  
Gérard ROSENTHAL à Maïté POTIN  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM  
Bernard UTHURRY à Aimé SOUMET  
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

**RAPPORT N° 160407-24-DEV-**

### **REHABILITATION DES PARCS D'ACTIVITES** **PARC D'ACTIVITES PIERRE LANNERETONNE**

M. LACRAMPE expose :

Conformément aux orientations budgétaires présentées en Conseil Communautaire le 10 mars dernier, le budget 2016 de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais donne la priorité à la réhabilitation des parcs d'activités : P Lanneretonne, Gabarn et Tembous à Ogeu.

La première phase concernera le parc d'activités Pierre Lanneretonne à Oloron Ste Marie, avec notamment :

- Le réaménagement de la voie principale Charles Peyrou : Busage, trottoirs, bandes cyclables, éclairage, revêtement
- La réfection à l'identique des voies adjacentes (Chemin d'Ilhasse, accès à la déchetterie)
- Les travaux de génie civil nécessaires au déploiement de la fibre qui sera réalisé par les opérateurs (IRIS ou ORANGE) lorsque les entreprises auront signé un contrat d'abonnement.

REÇU

Le 15 AVR. 2016

SOUS-PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

L'ensemble de ces travaux est estimé à 1 100 000 € HT, dont 280 000 € pour la partie « fibre » qui sera subventionnée dans le cadre du Contrat de Territoire du Conseil Départemental 64 à hauteur de 40 % soit 112 000 €. En outre, un dossier de demande d'aide sera déposé au titre de la DETR.

Cette subvention est soumise aux délais impératifs du Contrat de Territoire, à savoir que le marché doit être signé à mi-mai. Aussi, la consultation sera engagée dans les prochains jours dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe 2016 du parc d'activités Pierre Lanneretonne.

Où cet exposé,

### Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de réhabilitation du parc d'activités Pierre Lanneretonne
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation des entreprises
- **SOLLICITE** la subvention du CD64 pour le déploiement de la fibre et l'aide de l'Etat la plus élevée possible
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19/04/2016



Le Président

Daniel LACRAMPE

